

Berne, le 25 janvier 2023



**Sozialdemokratische Partei
des Kantons Bern**

**Parti socialiste
du canton de Berne**

Monbijoustrasse 61
Postfach/c.p. 2947
3001 Bern

T 031 370 07 80
F 031 370 07 81

sekretariat@spbe.ch
www.spbe.ch

DOCUMENTS DU CONGRÈS

Date **Mercredi 1^{er} février 2023**
heure **de 19 h 15 à 22 h 15**

Lieu **Hotel Bern**
Zeughausgasse 9
3011 Berne

Veillez trouver en annexe les documents suivants :

-) Ordre du jour
-) Règlement interne avec documents relatifs aux points de l'ordre du jour
-) Élections au conseil national 2023 : nominations des candidat-e-s (documents à part)
-) CVs pour les élections au comité directeur

Chères et chers camarades,

C'est avec grand plaisir que je vous convie au congrès du PS du canton de Berne qui aura lieu le 1^{er} février 2023 à Berne. Ce congrès sera essentiellement consacré à la nomination des candidat-e-s pour les élections au Conseil national. Nous déciderons également des consignes de vote concernant les objets de la votation du 12 mars et procéderons à plusieurs élections de remplacement au comité directeur.

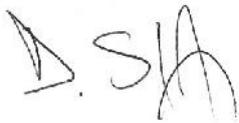
Nous entendions rendre un hommage appuyé à notre conseillère fédérale de longue date, Simonetta Sommaruga, et la remercier pour son immense engagement. Elle doit cependant s'excuser et ne pourra pas participer à ce congrès pour des raisons personnelles. Nous reportons donc la célébration de son départ à un prochain congrès.

Le coprésident du PS Suisse, Cédric Wermuth, nous mettra en bouche pour les élections fédérales du 22 octobre. Les fédérations régionales ont désigné 48 candidat-e-s très motivés pour le Conseil national. Il convient maintenant de les nommer. Nous déciderons aussi du nom des listes et de la procédure relative aux apparentements de listes.

Les prochaines votations auront lieu le 12 mars. Avec les deux crédits de construction pour les routes de contournement en Haute-Argovie et dans l'Emmental ainsi que deux modifications de la Constitution, ce ne sont pas moins de quatre objets pour lesquels nous devons donner des consignes de vote. Pour terminer, nous élirons les nouveaux représentant-e-s des Femmes socialistes et du PS 60+ ainsi que le ou la nouvelle spécialiste genre au sein du comité du PS du canton de Berne.

Je me réjouis de participer à un congrès qui promet d'être passionnant et espère vous voir nombreux à Berne.

En toute solidarité,



David Stampfli,
Secrétaire dirigeant du parti

Destinataires :

- Les sections, les fédérations régionales, le Forum socialiste de l'Université de Berne
- Les membres du groupe au Grand Conseil, les membres du comité directeur (Femmes PS du canton de Berne, JS du canton de Berne, PS 60+ du canton de Berne, PS Migrant-e-s du canton de Berne), les membres de la Commission de gestion, les membres du PS bernois au Conseil national et au Conseil des États
- Invités d'honneur, PS Suisse, Union syndicale du canton de Berne

ORDRE DU JOUR

<i>Heure</i>	<i>No</i>	<i>Points à l'ordre du jour</i>
19 h 15	1.	Ouverture et accueil Coprésidence
	2.	Élections pour le congrès - Scrutateur/-trices - Commission de vérification des mandats - Bureau électoral - Bureau du congrès (institué conformément aux statuts)
	3.	Approbations - Ordre du jour - Règlement interne - Procès-verbal du congrès du 31.08.2022 (publié sur le site Internet)
19 h 30	4.	Discours de Cédric Wermuth, coprésident du PS Suisse
19 h 45	5.	Élections au Conseil national 2023 - Nomination des candidat-e-s - Compétence relative aux nominations ultérieures - Désignation des listes - Apparetements de listes - Input campagne de base
21 h 15	6.	Votations du 12 mars 2023 - Modification de la Constitution cantonale (autorités judiciaires) - Modification de la Constitution cantonale (règles d'incompatibilité) - Crédit de construction pour le réaménagement du réseau routier d'Aarwangen - Crédit de construction pour le réaménagement du réseau routier de Berthoud–Oberburg–Hasle
21 h 45	7.	Initiative Association des locataires Soutien provisoire
21 h 55	8.	Élections complémentaires au comité directeur - Femmes socialistes du canton de Berne - PS 60+ du canton de Berne - Spécialiste genre
22 h 05	9.	Résolutions
22 h 10	10.	Divers
22 h 15	11.	Clôture du congrès

RÉGLEMENT

1. Cartes de vote

Les cartes de vote sont remises personnellement lors du contrôle des mandats le jour du congrès. Lors des votations, seules les cartes de vote sont comptées. Les cartes de vote perdues ne sont pas remplacées.

2. Temps de parole

Développement de propositions	5 minutes
Développement de la position du comité directeur	5 minutes
Intervention au cours des discussions	3 minutes

3. Intervention

Les délégué-e-s qui désirent prendre la parole s'annoncent par écrit par le biais du formulaire « Intervention » disponible au podium. Ils le transmettent dûment rempli à la présidence avant que la présidence de séance ne close la liste des orateurs.

4. Propositions

Les propositions doivent être transmises au secrétariat du parti au plus tard trois semaines avant le congrès.

5. Motions d'ordre

Les motions d'ordre doivent être traitées immédiatement. Elles sont brièvement motivées par les personnes qui les présentent. Le vote a lieu immédiatement après la prise de position de la présidence.

6. Élections et votations

Les élections et votations sont effectuées conformément aux statuts (article 9). Quand plusieurs candidat-e-s briguent la même fonction, l'élection a lieu à bulletin secret si le comité directeur ou un membre du plenum en fait la demande. Les votations se font généralement à main levée, mais le scrutin a lieu à bulletin secret si le comité directeur ou un tiers des délégués le demande.

7. Résolutions

Les résolutions doivent être transmises au secrétariat du parti au plus tard trois semaines avant le congrès. Les résolutions portant sur des événements ayant lieu les deux jours avant le congrès sont à transmettre à un(e) secrétaire du parti une heure avant le début du congrès.

AFFAIRES DU CONGRÈS

Point 5 : Élections au Conseil national 2023

Nomination des candidat-e-s

La JS et les fédérations régionales ont toutes nommé des candidat-e-s. La liste des candidat-e-s est annexée aux documents du congrès.

Il est en outre prévu de présenter la campagne de base, notamment les deux nouveautés suivantes : la présidence du PSS fera le tour des sections avant le lancement de la campagne, et la campagne de base classique commencera désormais par des apéros politiques. La présentation sera assurée par Julian Meier.

Proposition du comité directeur : Le congrès nomme les candidat-es proposés pour les élections au Conseil national 2023

Compétence relative aux nominations ultérieures

Si l'un ou l'une des candidat-es devait se désister après le congrès, il est important que le parti cantonal puisse rapidement agir et trouver un ou une remplaçant-e sur la liste. Selon les statuts, c'est à l'assemblée des délégué-e-s qu'incombent les nominations, ce qui ne serait pas possible dans ce cas spécifique. Le comité directeur demande donc au congrès de lui transférer la compétence de procéder à d'éventuelles nominations ultérieures.

Proposition du comité directeur : En cas de désistement ou de retrait, le comité directeur du PS du canton de Berne est habilité à procéder, le cas échéant, à des nominations ultérieures pour les élections au Conseil national 2023.

Désignation des listes

Lors du congrès du 18 juin, le comité directeur a proposé à l'assemblée des délégué-e-s d'utiliser les listes « PS Femmes et syndicats » ainsi que « PS Hommes, JS et syndicats » pour les élections au Conseil national. La JS a ensuite déposé une demande pour ajouter le terme « queer » à la désignation des listes, soit « PS Femmes & Queer, JS et syndicats » et « PS Hommes & Queer, JS et syndicats ». Le congrès avait finalement décidé de reporter cette décision au congrès de nomination pour connaître les personnes figurant effectivement sur les listes. Il doit maintenant se prononcer définitivement sur la désignation des listes.

Proposition JS

Le PS du canton de Berne se présente aux élections au Conseil national 2023 avec les listes suivantes :
listes de base

PS Femmes & Queer

PS Hommes & Queer

Justification : Les personnes non binaires, intergenre, transgenre et non genrées sont souvent invisibles dans la société actuelle. L'État ne permet pas à une personne d'inscrire « aucun sexe » ou un sexe alternatif. Les listes PS du canton de Berne comptent toujours aussi des candidat-es qui ne font pas partie du système binaire des genres. Et pourtant, le nom des listes ne représente que les hommes ou les femmes.

Afin d'obtenir une véritable égalité des sexes, il est nécessaire que les personnes ayant une identité non binaire ou genderqueer soient reconnues et représentées – aussi sur les listes du PS.

Le comité directeur de la JS du canton de Berne demande que le nom des listes soit complété par le terme Queer. Le mot Queer est un terme « parapluie », regroupant plusieurs identités. Depuis peu, le PS Queer existe officiellement. En adaptant ses listes, le PS tient compte de la réalité et répond mieux à son ambition d'être LE parti de l'égalité.

Le comité directeur du PS du canton de Berne a discuté de la proposition de la JS et décidé de l'approuver. Le PS est LE parti de l'égalité, il met volontairement l'accent dans ce domaine et adopte une position résolument progressiste à ce sujet. Le PS s'engage donc aussi au niveau fédéral pour qu'une option adaptée soit adoptée dans les registres d'état civil pour les personnes non-binaires. Même si la Suisse officielle se prononce contre ce droit fondamental, le PS entend leur apporter son soutien dans la mesure de ses possibilités.

Proposition du comité directeur : Approbation de la proposition de la JS

Apparetements de listes

Le congrès confère au comité directeur la compétence de négocier les apparetements de listes. Comme à l'accoutumée, il se concentrera sur les Vert-e-s et les autres partis de gauche en lice.

Proposition du comité directeur : L'assemblée des délégué-e-s charge le comité directeur de négocier les apparetements et sous-apparetements de listes.

Point 6 : Votations du 12 mars 2023

Modification de la Constitution cantonale (statut et compétences des autorités judiciaires)

Modification de la Constitution cantonale (règles d'incompatibilité pour les membres du Grand Conseil)

Ces deux modifications de la Constitution cantonale n'ont pas été remises en question par le Grand Conseil lors du vote final.

Le premier objet a trait au statut et aux compétences des autorités judiciaires par rapport au Conseil-exécutif et au Grand Conseil. Ces modifications permettront d'améliorer et de clarifier à plusieurs égards la position institutionnelle de la justice dans les processus cantonaux. La Direction de la justice se voit ainsi accorder d'importantes compétences institutionnelles telles que des pouvoirs en matière de budget, de représentation au Grand Conseil et de dépenses. De plus, la justice peut en principe s'administrer elle-même de manière à pouvoir accomplir sa mission juridictionnelle. En outre, plusieurs précisions sont apportées aux bases juridiques existantes.

Le deuxième projet porte sur les règles d'incompatibilité pour les membres du Grand Conseil. Actuellement, le personnel de l'administration cantonale ne peut pas faire partie du Grand Conseil. La révision de la Constitution doit permettre que dans des cas justifiés, ces règles puissent ne pas s'appliquer pour certaines fonctions ou groupes de personnes. Certes, il existe déjà des exceptions pour certaines personnes exerçant une fonction proche de l'État, à savoir les enseignant-e-s et les professeur-e-s d'université. À l'avenir ces exceptions devraient être étendues aux collaborateur/-trices scientifiques et aux personnes du secteur de la sécurité. Continueraient à être exclues les personnes exerçant des fonctions de cadre au sein de l'administration cantonale centralisée et décentralisée en raison des conflits d'intérêt qui peuvent exister entre activité « exécutive » et « législative ».

Proposition du comité directeur : Voter deux fois oui

Crédit de construction pour le réaménagement du réseau routier d'Aarwangen

Crédit de construction pour le réaménagement du réseau routier de Berthoud–Oberburg–Hasle

Lors de sa session d'été 2022, le Grand Conseil a accepté le crédit de construction pour le réaménagement du réseau routier d'Aarwangen et de Berthoud–Oberburg–Hasle. Déduction faite de la participation de la Confédération et de tiers, la part des coûts à la charge du canton s'élève à CHF 91,81 millions pour le projet de Haute-Argovie et à CHF 313,87 millions pour celui de l'Emmental.

Le groupe parlementaire PS-JS a en grande majorité rejeté les deux projets, seuls cinq membres se sont prononcés pour. Pour le groupe, il est incontestable que les habitant-e-s d'Aarwangen et de Berthoud, Oberburg et Hasle doivent être déchargés du trafic motorisé. La construction de nouvelles routes ne fait que repousser le problème sans le résoudre. Compte tenu du changement climatique, le canton de Berne fait preuve de négligence en investissant plus de 400 millions de francs dans des émissions de CO2 supplémentaires. Il faut au contraire renforcer la promotion des transports publics et de la mobilité douce.

À la suite de la décision du Grand Conseil, un comité interpartis initié par l'ATE et les Vert-e-s a déposé un référendum contre ces deux projets. Le comité du PS du canton de Berne a décidé de se joindre à ces référendums, lesquels ont abouti début octobre. Ces deux crédits seront donc soumis au vote en mars 2023. Après avoir soutenu les collectes de signatures, le comité directeur a pris la décision d'entrer au comité de campagne et propose au congrès de refuser les deux objets.

Proposition du comité directeur : Voter deux fois non

Point 7 : Initiative de l'ASLOCA

L'ASLOCA du canton de Berne prévoit de lancer une initiative populaire pour plus de transparence envers les locataires. Concrètement, le but est de publier le loyer précédent au moyen d'un formulaire obligatoire. Le texte exact de l'initiative est encore en cours de rédaction. L'ASLOCA a demandé au PS du canton de Berne s'il était d'accord de faire partie du comité d'initiative et de participer à la collecte de signatures. Une contribution de CHF 2'000.- et un objectif de 5'000 signatures sont attendus de notre part. La décision concernant le soutien d'une initiative populaire incombe au congrès. Comme l'ASLOCA se déterminera définitivement sur le lancement de l'initiative en mars, le congrès du 1^{er} février doit se prononcer à l'avance sur un éventuel soutien. Le comité directeur du PS du canton de Berne considère que cette initiative se justifie et qu'elle est utile en cette année électorale. Il recommande au congrès de soutenir la demande de l'ASLOCA.

Proposition du comité directeur : Soutenir l'initiative

Point 8 : Élections complémentaires au comité directeur

Lors du congrès du 1^{er} février, trois postes seront à pourvoir au sein du comité directeur :

Représentante des Femmes socialistes du canton de Berne

Clara Wyss se retire de ses fonctions de représentante des Femmes socialistes du canton de Berne au sein du comité directeur. Clara a été élue au comité directeur lors du congrès du 25 mai 2019 et s'y est engagée avec conviction pour la gauche et la cause féministe. Le comité directeur remercie Clara pour son immense engagement.

Le comité directeur des Femmes socialistes propose à l'assemblée des délégué-e-s d'élire la coprésidente des Femmes socialistes du canton de Berne, Vanessa Bieri, de Frutigen pour la remplacer comme nouvelle **représentante des Femmes socialistes**. Le dossier de candidature de Vanessa se trouve dans l'annexe.

Représentant-e du PS 60+ du canton de Berne

Comme communiqué lors du congrès du 2 novembre, il convient aussi de désigner un-e **représentant-e du PS 60+** après la démission de Paul Bayard à compter de cette date. Le comité du PS 60+ propose au congrès l'ancienne députée Béatrice Stucki, Berne, pour lui succéder. Le dossier de candidature de Béatrice se trouve dans l'annexe.

Spécialiste genre

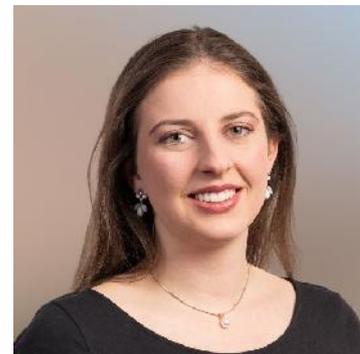
Depuis la démission de Shasime Osmani lors du congrès du 2 novembre 2022, le poste de spécialiste genre est vacant.

Une seule candidature est arrivée dans les temps : Jakub Walczak de Berne souhaite intégrer le comité directeur en tant que spécialiste genre. Le dossier de candidature de Jakub se trouve dans l'annexe.

ÉLECTION D'UNE REPRÉSENTANTE DES FEMMES SOCIALISTES DU CANTON DE BERNE AU COMITÉ DIRECTEUR DU PS DU CANTON DE BERNE

1. Données personnelles

Nom : Bieri
Prénom : Vanessa
Lieu : Frutigen
Date de naissance : 11.12.1996



2. Profession

Jusqu'au 31.01.2022 Secrétaire politique du GSsA
Dès le 01.01.2022 Collaboratrice Droit de vote à 16 ans auprès du Conseil suisse des activités de jeunesse (CSAJ)

3. Activités politiques exercées jusqu'ici

Depuis 04/2022 Coprésidente des Femmes socialistes du canton de Berne
11/2021 Comité directeur de la JS du canton de Berne (jusqu'au 01.03.2023)
10/2021 Participation à la Session des femmes 2021, représentation à la commission pour l'agriculture
01/2021-04/2022 Présidente de la section de la JS Thoune - Oberland bernois
10/2019 Candidate au Conseil national pour le PS du canton de Berne
Depuis 02/2019 Coprésidente du PS Frutigland

4. Mes motivations pour collaborer au sein du comité directeur du PS du canton de Berne :

J'aimerais aussi pouvoir représenter les intérêts des Femmes socialistes au sein du comité directeur du PS du canton de Berne et contribuer à ancrer les revendications féministes dans le parti cantonal.

ÉLECTION D'UNE REPRÉSENTANTE DU PS 60+ DU CANTON DE BERNE AU COMITÉ DIRECTEUR DU PS DU CANTON DE BERNE

1. Données personnelles

Nom : Stucki
Prénom : Béatrice
Lieu : Berne
Date de naissance : 22.12.1960



2. Profession

Retraitée (secrétaire syndicale SSP)

3. Activités politiques exercées jusqu'ici

1997 – 2006 Membre du Conseil de ville Stadt Bern
(membre CdG)
2005 – 2021 Députée au Grand Conseil
(membre Cfin, 2012 – 2021 vice-présidente)
2012 – 2021 Présidente de l'Union syndicale de la Ville de Berne et environs (USS)
2013 – Membre de la direction et du comité de l'Union syndicale du canton de Berne
(retrait AG mai 2023)

4. Mes motivations pour collaborer au sein du comité directeur du PS du canton de Berne :

Les personnes âgées de 60 ans et plus forment une grande partie de notre société, et de notre parti. Les contacts entre les générations me tiennent très à cœur. Un groupe ne doit pas en exclure un autre. Par mon travail pour le groupe 60+ au sein du comité directeur, j'aimerais contribuer au dialogue entre les groupes de tout âge ; aider à préserver et/ou promouvoir la compréhension mutuelle. Pour qu'ensemble, nous fassions progresser les valeurs et les idées de la politique sociale-démocrate.

ÉLECTION D'UN-E SPÉCIALISTE GENRE AU COMITÉ DIRECTEUR DU PS DU CANTON DE BERNE

1. Données personnelles

Nom : Walczak
Prénom : Jakub
Pronoms : aucun/they
Domicile : Erlach
Date de naissance : 30.10.2004



2. Profession

Apprentissage en informatique (développement d'applications)
avec MP en 3 ans chez Swisscom

3. Activités politiques exercées jusqu'ici

- J depuis novembre 2022 : président* e de la JS de la Ville de Berne
- J depuis mai 2022 : membre du comité du PS Migrant-e-s du canton de Berne
- J depuis février 2022 : codirection du groupe de travail « international » de la JS Suisse
- J depuis août 2021 : responsable des réseaux sociaux du PS Erlach
- J depuis décembre 2020 : membre du comité de la JS de la Ville de Berne

. Mes motivations pour collaborer au sein du comité directeur du PS du canton de Berne :

Je souhaite entrer au comité directeur du PS du canton de Berne en tant que spécialiste « genre », car j'ai à la fois les connaissances et l'expérience nécessaires pour aborder les thématiques liées au genre, en particulier celles ayant trait au langage. En tant que personne non-binaire, c'est-à-dire qui ne se satisfait pas de la répartition binaire entre hommes et femmes, j'apporte aussi un point de vue différent dans diverses discussions, qui restent menées de manière très binaire et cisnormative¹ au sein du PS. Il appartient au PS du canton de Berne de rendre son travail plus respectueux des genres. En tant que parti de l'égalité, le PS se doit de dépasser les rôles de genre construits par la société et de s'engager pour la visibilité, l'inclusion et l'égalité des droits de tous les genres. C'est sur cette base que nous devons analyser notre travail pour identifier les potentiels d'amélioration. Nous pouvons par exemple introduire un protocole de « surveillance des genres » au niveau cantonal lors des congrès et devrions normaliser l'emploi des pronoms. Le langage utilisé dans les documents doit cependant rester accessible et si nécessaire contenir des explications pour que nous puissions continuer à nous adresser à une large population.

Je me mets à disposition pour accomplir les tâches liées à ce poste et me réjouis que vous votiez pour moi lors du congrès et de collaborer au sein du comité directeur.

¹ « cis » = se sentant du genre assigné à la naissance